

## Pour tous les agriculteurs

### Objectifs

- Fertiliser juste et à moindre coût (valoriser en priorité les engrais de ferme)
- Conseiller sur le choix des engrais minéraux
- Conseiller pour atteindre l'autonomie fourragère
- Répondre aux obligations réglementaires (PHAE 2, conditionnalité)

### Descriptif

- Utilisation d'un logiciel de fertilisation
- Conseil de fertilisation à la parcelle
- Respect des obligations administratives (distances d'épandage, PHAE 2...)

### Les documents remis

- Cartographie du parcellaire
- Cahiers d'épandage et phytosanitaire de la campagne écoulée
- Cahier prévisionnel de fertilisation

**Durée :** 1 visite d'1 journée ou 2 visites d'une ½ journée la 1<sup>ère</sup> année (N)  
½ journée en suivi (N+1, N+2)

### Les plus

- Compétences en agronomie
- Conseils appuyés par des résultats d'essais
- Prestation réalisée indépendamment de tout intérêt commercial
- Travail facilité par la cartographie

### Les conseillers de secteur relais en agronomie

- Didier NUREAU Mauriac 04 71 68 38 20
- Régis MOIRAUD Aurillac 04 71 45 55 30
- Yann BOUCHARD St Flour 04 71 60 50 00

### Le conseiller en agronomie

Christophe CHABALIER  
christophe.chabalier@cantal.chambagri.fr  
04 71 45 55 56

### Tarifs et conditions de vente sur demande

**Chambre d'Agriculture  
du Cantal**

26 rue du 139<sup>ème</sup> R.I – BP 239

15002 Aurillac Cedex

Tél. 04 71 45 55 00

Fax 04 71 48 97 75

<http://www.cantal.chambagri.fr>